Charte et engagement de qualité

Jean-Frédéric SÉRÉLÉ et ses collaborateurs partenaires[1] s'engagent à offrir une prestation de qualité et à respecter les besoins exprimés par le client en fonction de ses ressources.

Cet engagement prend la forme d'une charte qualité :

1. Établir des devis en toute transparence et en couvrant l'intégralité des coûts ;
2. Respecter le planning de production déterminé ;
3. Offrir une prestation de qualité et respecter les normes du web ;
4. Respecter les règles de confidentialité concernant les transactions ou tout autre échange d'informations ;
5. Faire participer le client à chaque étape du projet ;
6. Éviter tout conflit d'intérêt entre nos clients et nos partenaires ;
7. Former les clients ;
8. Garantir les droits de propriété intellectuelle.

[1] Dans le cadre du projet, Jean-Frédéric SÉRÉLÉ pourra faire intervenir des professionnels freelances ou agences.